

Valeurs du Cabinet SUBTILCOACHING, dans le cadre de son activité de FORMATION :

ETHIQUE

Exerce son activité en étant responsable et indépendant dans le respect des valeurs et usages de la profession.

LEGISLATION

Connaît et respecte la législation en vigueur. Etablit son Bilan Pédagogique et Financier annuel.

MISSION

Accepte seulement les missions qui entrent dans son champ de compétences et qu'il est capable d'assurer avec professionnalisme.

RESPONSABILITE

Assume, outre sa responsabilité personnelle, celle des co-traitants et collaborateurs éventuels.

EFFICACITE

Elabore des actions qui tiennent compte des contraintes socio-économiques, des besoins des clients, des compétences à acquérir pour les stagiaires et de l'atteinte des objectifs.

EVALUATION

Fait évaluer par les stagiaires ses actions de formation, intègre les observations des acteurs concernés, en remet la synthèse au client.

ATTESTATION

Remet à l'issue de la formation une attestation de suivi de formation indiquant les compétences acquises par le stagiaire.

CONFIDENTIALITE

Applique la règle absolue du secret professionnel dans le cadre de sa mission, tant en formation qu'auprès de ses clients.

FACTURATION

Veille à établir le juste rapport qualité/prix de sa prestation.

ARBITRAGE

En cas de différend, s'efforce de rechercher une solution amiable.

SOLIDARITE

Fait preuve de solidarité, coopère avec ses collègues et facilite leur intégration dans la profession.

AMELIORATION CONTINUE

S'engage à tenir compte des avis de ses clients, à entreprendre des actions d'amélioration quand nécessaire et à rester en veille sur l'actualité pédagogique de son métier

IMAGE DE MARQUE

S'applique en toutes circonstances à donner une image valorisante de la profession.

La formation professionnelle est un outil à disposition des salariés leur permettant **d'acquérir ou développer des compétences** ; **d'actualiser** leurs connaissances ; de **s'adapter** aux évolutions de poste ; **d'accompagner** leur projet de reconversion professionnelle ; etc.

Le Cabinet SUBTILCOACHING, dans le cadre de son **activité de FORMATION**, s'engage aux différentes actions suivantes :



CHARTRE QUALITE - FORMATION

Planification et détermination des besoins d'apprentissage

1. Toute demande de formation fera l'objet d'une analyse circonstanciée de la demande du client si possible lors d'un rendez-vous en face à face.
2. Les besoins des salariés seront traduits en compétences à acquérir (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et en objectifs de formation.
3. Seront précisés : le contexte de la demande, le profil des apprenants, leurs contraintes éventuelles.
4. Le Cabinet s'autorise à conseiller une autre approche que la Formation s'il le jugeait nécessaire, conseil, coaching, ou/et à recommander un confrère.

Conception des formations et des prestations d'accompagnement

1. Nos prestations sont des prestations « sur-mesure » ; à ce titre, chaque demande sera traduite en proposition adaptée à la demande du client composée d'un programme détaillé, des objectifs de la formation, des compétences visées, des prérequis, des moyens d'évaluation, des moyens pédagogiques, de la durée, de propositions de dates, des coûts pédagogiques, des autres frais (documents, frais de déplacement...), du nom du formateur.
2. Nous nous engageons, après recueil des éléments liés à la demande du client et au besoin de formation, à fournir sous 72 heures une réponse détaillée.
3. Les programmes et contenus de formations ainsi que les moyens pédagogiques seront adaptés à chaque demande.

Réalisation des formations et prestations d'accompagnement

1. Nos formations sont conçues et animées par nous-même.
2. Nous veillons à l'accueil de nos stagiaires et à leur bien-être tant physique que moral.
3. Un support pédagogique de la formation sera remis à chaque stagiaire.
4. Les stagiaires en début de formation seront invités à exprimer leurs attentes afin que l'action soit correctement cadrée. Des aménagements de programme peuvent être envisagés afin les stagiaires trouvent des réponses précises à leurs questions, sans sortir du cadre initialement défini avec le client.
5. Nos méthodes pédagogiques sont en général basées sur un peu de théorie et beaucoup de pratique, de partage d'expériences, de mises en situations, de jeux de rôle et d'exercices, afin que les stagiaires s'approprient les compétences à acquérir.

Mesure de la satisfaction des clients (donneurs d'ordre, financeurs et apprenants)

1. Les formations seront évaluées par les stagiaires. Une synthèse sera remise au client.
2. Nous observerons tout au long de la formation la progression des stagiaires afin d'évaluer l'acquisition des compétences demandées.
3. Ces évaluations seront remises au client sous forme d'attestation de compétences.
4. En cas de problème, pendant la formation, le client sera immédiatement informé, et nous rechercherons avec lui, une solution.

Amélioration continue

1. Conscients que rien n'est jamais acquis, nous nous engageons à rester en veille permanente sur les outils, moyens pédagogiques et concepts, utiles à notre métier et à nos spécialités (Management, Communication, Qualité de Vie au Travail).
2. Nous nous formons régulièrement à d'autres approches.

Troyes le 14 février 2019
Marie-Pierre SUBTIL